

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET PRINCIPAL

DELIBERATION N° 42
Date : SAMEDI 19 OCTOBRE 2024

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°1 du budget du BUDGET PRINCIPAL a pour objectif d'ajuster les crédits en dépenses et recettes, afin d'adapter le budget à l'évolution économique de l'exercice 2024 et d'affecter les résultats de l'exercice 2023.

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 19/10/2024
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 19 octobre 2024 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,

Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 01

Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 03

Laura DELPLANQUE
Arlette ROUSSEL
Christophe RICCI

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président